

Objet : Vers une nouvelle organisation au 1^{er} janvier 2018

Madame, Monsieur,

À partir du 1^{er} janvier 2018, le Sictom Loir et Sarthe, votre syndicat intercommunal public de collecte et de traitement des déchets, réorganise son mode de facturation et la gestion du service collecte.

Afin de vous expliquer ces évolutions, **des agents enquêteurs accrédités, de notre prestataire Brangeon Environnement, se présenteront à votre domicile, au second semestre 2017, pour vous informer sur les 3 changements concrets** pour votre foyer :

① **LA NOUVELLE FRÉQUENCE DE COLLECTE 1 SEMAINE SUR 2, ET LE NOUVEAU MODE DE COLLECTE LATÉRALE**

② **L'ADAPTATION DU VOLUME DE VOTRE CONTENEUR ORDURES MÉNAGÈRES**
(3 VOLUMES AU CHOIX : 120L, 240L OU 360 L)

Nous vous invitons à réfléchir dès à présent au volume de votre conteneur, deux options sont possibles :

- **Le volume de votre conteneur actuel fait partie des modèles proposés et celui-ci vous convient :** seul le couvercle est changé sur place gratuitement, par souci d'uniformisation du parc.
- **Le volume de votre conteneur actuel ne fait pas partie des modèles proposés et/ou vous souhaitez réduire ou augmenter le volume de votre conteneur :** celui-ci est changé sur place gratuitement et remplacé par le conteneur de votre choix. Votre ancien conteneur sera repris et réutilisé ou recyclé.

Vous indiquerez votre choix aux agents enquêteurs lors de leur passage. Ils pourront vous conseiller en cas de doute.

③ **ET LA NOUVELLE GRILLE DE FACTURATION PLUS INCITATIVE** (voir grille tarifaire pour 2018 au dos)



Quand ?

Le calendrier prévisionnel de passage, par commune, est consultable sur notre site internet (www.sictomls.fr) ou dans votre Mairie. En cas d'absence, un avis de passage vous indiquera la procédure à suivre pour fixer un rendez-vous.

Nous vous rappelons que le service de collecte est obligatoire pour tous les usagers résidant sur le territoire, y compris les résidences secondaires.

Vous remerciant de réserver le meilleur accueil aux agents enquêteurs.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos plus sincères salutations.

André SEGUIN
Président du Sictom Loir et Sarthe.



LA GESTION DE VOS DÉCHETS

UNE FACTURE UNIQUE CHAQUE SEMESTRE



Comment sera composée ma facture en 2018 ?

Un forfait établi en fonction du volume de votre conteneur ordures ménagères.

Il intègre notamment 9 passages en déchèterie et 6 levées de votre conteneur ordures ménagères sur le semestre écoulé. Vous recevrez 2 factures par an.



Le relevé de la consommation réelle du service

sur le semestre écoulé au-delà des 6 levées incluses par semestre.



Le relevé des prestations annexes, sur le semestre écoulé

(accès supplémentaires en déchèterie, mise à disposition d'un composteur...).

La simulation de votre redevance incitative 2018 pour 1 semestre (hors prestations annexes)



Nombre de levées	Forfait pour 1 semestre						Levées au-delà du forfait (>6 levées du conteneur OM/semestre)						
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Votre conteneur de 120 L	60€						64€	68€	72€	76€	80€	84€	88€
Votre conteneur de 240 L	85€						91€	97€	103€	109€	115€	121€	127€
Votre conteneur de 360 L	100€						108€	116€	124€	132€	140€	148€	156€
Accès supplémentaire en déchèterie							1,50€ par passage si supérieur à 9 / semestre						

